



FÉDÉRATION NATIONALE

Mercredi 9 avril 2008

Carte Familles Nombreuses
Encore des économies sur le dos des familles !
Des exigences pour la SNCF

Familles de France regrette de ne pas avoir été considéré comme partenaire familial de l'Etat puisque cette décision d'économie budgétaire a été prise sans concertation. Familles de France rappelle que la Carte Familles Nombreuses est aussi une mesure de politique familiale qui prend en compte les charges familiales liées au transport.

L'enveloppe de 70 millions d'économies faites par l'Etat correspond à la fois à une mesure de politique familiale, par l'attribution aux familles nombreuses sans condition de ressources et à une mesure de politique sociale par les avantages sociaux lors des départs en vacances des salariés.

Familles de France a déjà dénoncé l'emploi de la carte Famille Nombreuse pour les voyages professionnels des salariés des entreprises.

Familles de France est pour une véritable réforme de la politique familiale mais pas sur le dos des familles. C'est la raison pour laquelle son enveloppe nettement inférieure à 70 millions doit être réinvestie pour les familles.

Familles de France exigera de l'Etat et de la SNCF une carte non contingentée pour offrir aux familles la possibilité de départ les jours de grande affluence ou en période de vacances scolaires.

Familles de France rappelle que la carte « Familles Nombreuses » a des effets dérivés (Ratp, musées...)

Familles de France s'étonne qu'à la suite du Grenelle, l'accès des familles au transport collectif ne soit pas facilité.

Contact presse : Sophie MAINGUY 01.44.53.45.90.

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é